



Dossier d'inscription

Artisan d'Art

Le but de l'association est de mettre en valeur l'Artisan d'Art, son savoir-faire et son métier.

C'est une association ouverte à tous, elle est composée de 3 acteurs:

- ✓ Les membres actifs, VOUS ! Composés d'artisans d'art professionnels.
- ✓ Les membres adhérents, composés de toutes personnes souhaitant vous soutenir.
- ✓ Les membres partenaires, tous types d'entreprises ou collectivités souhaitant vous soutenir à travers l'association.

Dans le prolongement de la création de l'ensemble immobilier du Carré d'Art; fort de l'expérience de la vie au quotidien des artisans d'art et des manifestations déjà organisées, nous avons mis en place l'association « L'ARTISAN D'ART », autour du Val d'Europe, plus généralement sur le Grand Est Parisien.

Notre objectif est de regrouper le plus d'artisans possible pour permettre à tous de gagner en visibilité, de faciliter les échanges, les collaborations et développer le potentiel créatif de chacun.

Au travers de nos participations aux salons professionnels et par l'organisation d'évènements, nous souhaitons :

- **PROMOUVOIR** les savoir-faire de l'artisanat d'art et l'excellence des métiers français, situé dans le secteur Paris est.
- **FAVORISER** les rencontres entre les professionnels du secteur et les clients français et internationaux.
- **SENSIBILISER** le grand public à la qualité, la technicité et l'esthétisme du travail de l'artisanat d'art.

Composition de l'association

Extrait des statuts

ARTICLE 4 - MEMBRES

Les membres actifs, soit les artisans d'art :

Acceptés par le conseil d'administration.

Qui ont pris l'engagement de verser une somme de **60 €** à titre de cotisation annuelle, fixée chaque année par l'assemblée générale.

Ont un droit de vote aux décisions de l'association.

Peuvent être membre du conseil d'administration.

Se doivent de proposer une contrepartie aux membres adhérents.

Systématiquement abonnés aux informations de l'association.

Vos avantages

- ✓ Mise à disposition de lieux d'exposition (tarifs préférentiels)
- ✓ Possibilité de participation à des événements collectifs
- ✓ Augmentation de votre visibilité (référencement sur le site internet, présence sur la borne mobile)
- ✓ Interaction, synergie entre artisans d'art
- ✓ Mise en relation avec des entreprises partenaires
- ✓ Réseaux sociaux

Informations adhésion

Sélection Conditions d'admission

Votre dossier de candidature sera présenté à la Commission d'admission de L'Artisan d'Art.

- ✓ La création et production, sur le sol français
- ✓ La maîtrise technique et l'exercice d'un savoir-faire propre aux métiers d'art.

- Être à jour de ses obligations fiscales et sociales.
- Être :
 - Soit diplômé d'une école d'art appliqué, de mode, de design ou de création numérique.
 - Soit faire partie d'un collectif de créateurs.
 - Soit être inscrit à la chambre des métiers et de l'artisanat.
- Pouvoir justifier d'une formation dans la spécialité proposée ou à défaut justifier d'une expérience professionnelle significative dans la spécialité proposée. (3 ans minimum)
- La spécialité devra être un métier d'art relevant de la nomenclature établie par l'Arrêté Ministériel du 24 décembre 2015.

Cotisation

- Par chèque : à l'ordre de « L'Artisan d'Art », correspondant à la cotisation annuelle d'adhésion de l'année civile en cours.

Membres actifs : 60 €

(Ce chèque ne sera encaissable qu'au moment de votre admission par la commission. Il vous sera restitué si votre candidature n'aboutit pas.)

- En espèce.

- Par virement :

	code banque	code guichet	numero de compte	clé RIB
FRANCE	18706	00000	97527598234	59

	International Banking Account Number (IBAN)						Bank Identification Code (SWIFT)	
ETRANGER UNIQUEMENT	FR76	1870	6000	0097	5275	9823	459	AGRIFRPP887

domiciliation
LAGNY CENTRE
0164121780

nom et adresse du titulaire
L ARTISAN D ART
34 BOULEVARD ROBERT THIBOUST
77700 SERRIS

Formulaire d'adhésion

Informations pratiques

Nom de la société :

Secteur d'activité ou spécialité :

Statut juridique :

N° de SIRET ou SIREN :

N° au répertoire des métiers ou maison des artistes :

Adresse de la société :

Code postale :

Ville :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Site web :

Date de dépôt du dossier :

Pièces à fournir

À retourner par mail : association.lartisandart@gmail.com

- C.V.
- Attestation d'inscription au répertoire des métiers, délivrée par la CMA.
- Attestation d'assurance (RC PRO).
- Extrait de Kbis ou INSEE.
- Attestation de cotisation à l'URSSAF ou RSI, de l'année en cours.
- Pour les entreprises employant un ou plusieurs salariés : déclaration annuelle des données sociales (DADS) de l'année passée.
- Photos : 6 de votre travail + 1 portrait de vous + 1 de votre atelier.

